

Réf: Dossier 251178

## Avis de constitution

### SOCIETE « ARCHI & BAUX »

Siège Abidjan, Cocody, Angré 8ème tranche, Lot  
127, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 06/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCHI & BAUX »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- La rénovation de maisons et bâtiments
- L'architecture d'intérieur
- L'immobilier
- L'achat et la vente de mobiliers
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Angré 8ème tranche, Lot 127, Ilot 8

Dirigeant(s) Mlle SANWIDI BAOWENDSOM ALBERTINE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06355 du 02/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78122/GTCA/RC/2023 du 02/11/2023

